



L'étonnant parcours philatélique de la Guadeloupe

Pas facile à collectionner, la Guadeloupe n'en est pas moins passionnante. Compte tenu de l'existence d'un grand nombre de raretés, tous les philatélistes ne peuvent envisager de collectionner l'ensemble des périodes. Quoi qu'il en soit, parenthèse estivale favorise, voici une bonne occasion de la visiter avec l'aide du Dallay notamment qui lui consacre pas moins de 72 pages dans son dernier catalogue ! Alors, laissons nous porter par les alizés pour découvrir sa philatélie hors du commun.

1^{re} partie : le début des Classiques

Comme la plupart des îles de cette vaste région que représentent les Antilles, la Guadeloupe entre dans l'histoire des Européens avec Christophe Colomb et son second voyage. Parti de Cadix le 25 septembre 1493 avec quatorze caravelles, trois transports, quinze cents hommes, des soldats, des artisans, du bétail, l'objectif est alors de développer la colonie fondée à Navidad puis d'aller encore plus loin à l'ouest en direction du Cathay. Après l'incontournable escale aux Canaries, il

prend alors une route plus au sud durant laquelle il ne voit pas les fameuses algues flottantes que connaissent bien les navigateurs qui traversent l'Atlantique. Le dimanche 3 novembre, une terre apparaît que l'on nomme Deseada (la Désirée). Du 4 au 10 novembre, il mouille à la Guadeloupe. Si les lieux semblent enchanteurs, les premières découvertes une fois à terre le sont moins. On constate que certains habitants sont anthropophages ! Dans un village abandonné, on trouve en effet des restes humains jonchant les huttes. Qui

Les premières marques postales

La toute première connue date du milieu du XVIII^e, il s'agit d'une fleur de lys. Un peu plus tard, dans les années 1780, on commence à rencontrer des marques d'origine comportant le nom du chef-lieu, Basse-Terre, suivi de la lettre « G » initiale de la colonie. Dans les années 1840, on rencontre des marques encadrées, puis des cachets circulaires. Elles ne proviennent plus exclusivement de Basse-Terre mais de Pointe-à-Pitre et Le Moule.



1740



1817

POSTE
DU
MOULE

1838



Magnifique
et rare pli
pour la France
datant de 1859.
A remarquer
les cachets de
Gosier et de
Pointe-à-Pitre.

BASSE-TERRE
GUADELOUPE

1831



810 B



855

Superbe et très
rare (deux pièces
connues)
document émanant
de la Poste royale.
Il s'agit d'un
récapitulatif d'une
dépêche prise en
charge à Pointe-à-
Pitre (vente Jamet-
Baudot).

étaient donc ces habitants ? Appelés les Caraïbes, leur mode de vie était assez proche de celui des peuples des forêts de l'Amazonie. Selon les témoignages recueillis par le père Breton dans les années 1650, les insulaires « étaient des Galibis de terre ferme qui s'étaient détachés du continent pour conquêter les îles ». On pense que ces habitants appartiennent au groupe de culture des Arawaks qui a dû supplanter le Karina ou véritable « Carib ». Les Espagnols se rendirent ensuite régulièrement à la Guadeloupe pour se ravitailler en eau, en nourriture mais aussi en esclaves indiens... Toutefois, faute d'or, de pierres précieuses et l'accueil guerrier des Caraïbes, les Espagnols finirent par se détourner de ces îles.

Dès le XVI^e siècle, des marins français fréquentent les eaux antillaises et leur principale activité, c'est bien entendu d'attaquer les navires espagnols et de les piller ! Car à cette époque, ce n'est pas le grand amour entre la France et ces derniers. Visiblement les marins français dans ce type d'exercices se débrouillaient pas trop mal, au point que le Conseil espagnol des Indes ordonne que les galions soient bien escortés lorsqu'ils étaient en route pour les colonies d'Amérique. Alors que les corsaires vont jusqu'à attaquer certaines villes comme à Porto

Rico ou Cuba, des voyages commerciaux s'organisent également où l'on retrouve des Basques, des Saintongeais de La Rochelle et surtout des Normands. Dans les années 1560-70, la Guadeloupe semble particulièrement prisée comme étape pour y faire réparer les bateaux et se ravitailler. En 1635, la Compagnie des îles d'Amérique, fondée à l'initiative de Richelieu, décide de s'emparer des territoires antillais situés entre les 10° et 30° de latitude nord. Le siège social était à Paris – rue de Jouy – à l'hôtel de François Fouquet, un riche armateur breton. Son fils sera également connu car c'est lui qui deviendra le fameux surintendant des Finances, dont l'opulence lui valut les foudres de Louis XIV mais ceci est une autre histoire.

La Compagnie a donc des visées sur la Guadeloupe, la Martinique et la Dominique. On décide alors de céder ses privilèges à d'Esnambuc lequel demande à un de ses fidèles, Liénart de l'Olive, de s'emparer d'une des îles : ce sera *in fine* la Guadeloupe et non la Martinique ou la Dominique. Ce dernier s'associe avec un dénommé Du Plessis. Le contrat passé le 14 février 1635 semblait équitable mais les faits démentent souvent les plus belles prévisions. La Compagnie devait fournir 2 000 livres au départ et 3 000 en armes.

Elle devait ensuite abandonner le dixième des droits perçus. En échange, Liénart devait faire passer dans le nouveau territoire 200 hommes dans les trois mois, installer quatre prêtres ou religieux et construire un fort. Le nombre d'hommes devait ensuite passer dans les dix ans à 800.

Les laborieux débuts de la colonisation

Le 25 mai 1635, on quitte Dieppe pour rejoindre un mois plus tard la Martinique après une superbe et rapide traversée de l'Atlantique. Après avoir pris possession de l'île au nom du roi de France, ils trouvent que le lieu est trop montagneux et peuplé de serpents.

Alors on rembarque, destination la Guadeloupe, ce qui était leur rêve secret. Arrivée le 28 juin, l'expédition s'installe au nord-ouest de la Guadeloupe à Pointe Allègre, non loin de l'actuelle Sainte-Rose, où l'on y construit un fort. Du Plessis et Liénart de l'Olive auraient gagné à s'entendre mais c'est tout le contraire qui se produisit. Le premier affable, doux, conciliant s'est vite heurté à Liénart, autoritaire et violent. Il faut dire qu'assez rapidement, Liénart se rend compte que son expédition a été insuffi- ●●●

Les précurseurs

Il faut attendre 1851 pour voir arriver les premiers timbres et, dans ce domaine, la Guadeloupe fait partie des heureux élus. Elle est en effet une des cinq colonies choisies pour les expérimenter avec la Martinique, la Guyane, la Réunion et les Etablissements de l'Inde (qui n'en voudront pas). Le ministre des Colonies et de la Marine informe alors le gouverneur de la Guadeloupe de sa décision d'utiliser des timbres de France de l'émission de 1849-50 pour les lettres transportées par les bateaux de commerce français ou les paquebots anglais. Les lettres devaient être affranchies au moyen des timbres suivants : 10 c bistre, 25 c bleu et 1 F carmin. On livre dans un premier temps 2 500 timbres à 10 c, 9 000 à 25 c et 5 000 à 1 F, l'ensemble représentant une valeur faciale de

7 500 F. Une seconde livraison parviendra à Basse-Terre fin août 1852, pour un même total, mais nul ne connaît la répartition entre les différents timbres. La première lettre connue date du 8 décembre 1851 et ces timbres de France seront utilisés jusqu'en août 1853, c'est-à-dire à l'épuisement des stocks. Alors que ces timbres auraient dû représenter un honneur pour la Guadeloupe, l'expérience est en fait un flop ! L'administration relève un manque d'enthousiasme des usagers pour ce nouveau mode d'affranchissement. Cela dit, ce sont les lettres de Guadeloupe de cette période qui sont les plus nombreuses dans les collections : 80 lettres connues contre 26 pour la Martinique, 11 pour la Guyane et 4 pour la Réunion. Bien que plus nombreuses que pour les autres

colonies, ces lettres de Guadeloupe bénéficient de prix élevés, lesquels dépendent de la composition de l'affranchissement, de son montant et de la destination du pli. Les plus rares sont celles ayant emprunté les navires de commerce français. Les timbres n'étaient oblitérés qu'à l'arrivée en France, soit au moyen d'une grille sans fin, d'une roulette de gros points carrés ou d'un losange PC1 ou PC2 (Paris à Calais 1 ou 2). Sur la plupart des lettres connues figurent au verso les cachets à date des villes de départ et la marque « PD », indiquant que le port a bien été payé.

Les tarifs étaient les suivants :

- navires français : 25 c pour une lettre de 7,5 g auquel vient s'ajouter 10 c pour la voie de mer. Le tarif militaire n'incluait pas cette taxe.
- paquebots anglais : 1,50 F.

Cotation du Dallay

- Lettres simples transportées par navires français
Pointe-à-Pitre (deux lettres connues) : 16 000 €

Voici trois superbes plis proposés à la vente Boule de décembre dernier :

- Lettres simples transportées par paquebot anglais :

Pointe-à-Pitre

oblitération losange ambulant PC1 ou PC 2 : 20 000
oblitération grille sans fin : 10 000
oblitération gros points : 10 000



Joli pli avec le 1 F carmin en bande de trois. Origine : Pointe-à-Pitre.

Basse-Terre

oblitération losange ambulant PC 1 ou PC 2 : 21 000
oblitération grille sans fin : 12 500
oblitération gros points : 11 000



Une combinaison d'affranchissement rare avec trois paires du 25 c bleu. L'oblitération est une grille sans fin. Origine : Basse-Terre.

Le Moule

oblitération losange ambulant PC 1 ou PC 2 : 22 500
oblitération grille sans fin : 16 000
oblitération gros points : 15 000



Des 25 c bleu en paire et un 1 F carmin. A noter le grand cachet de Pointe-à-Pitre.

Saint-François (une lettre connue)

Oblitération grille sans fin : 25 000

Capesterre (deux lettres connues)

oblitération grille sans fin : 22 000

Grand-Bourg (une lettre connue)

oblitération losange ambulant : 25 000



Lettre postée de Basse-Terre le 2 novembre 1851 (1^{er} jour d'emploi des timbres français en Guadeloupe).

●●● samment préparée et les vivres viennent à manquer très rapidement. Alors on se rabat sur la chair de tortues recueillies à même le sable laquelle donne de terribles dysenteries et annonce la mort et la famine. Dans cette belle Guadeloupe aux merveilleux paysages, c'est un drame humain qui se joue chaque jour. Le témoignage du père Dutertre est éloquent : « *qu'on mangea les chiens, les chats et les rats. Depuis la déclaration de guerre aux sauvages, nos gens n'osèrent plus sortir du fort et mangèrent jusqu'à l'onguent des chirurgiens, au cuir des baudriers qu'ils faisaient bouillir pour le réduire en colle. On en a vu brouter l'herbe, manger les excréments de leurs camarades après les leurs (...)* On a souvent vu la terre des fosses où nos pères avaient enterré les morts totalement remuée le matin ; il était évident qu'on les avait fouillées pour déterrer les corps et en couper quelques

membres pour vivre ». La Compagnie qui avait promis l'approvisionnement en vivres se montre défaillante. D'Esnambuc ne tient plus Liénart en grâce et décide de concentrer ses efforts sur la Martinique où il débarque en juillet 1635. Si le peuplement de la Guadeloupe a été le fait de colons, la présence française en Martinique est le fait d'une occupation militaire. Du Plessis las d'un chef qui perdait la tête se rendit à Saint-Christophe pour parler avec d'Esnambuc et mourut épuisé. Liénart devenu le seul chef entraîna dans une guerre terrible contre les Caraïbes, n'hésitant pas à piller leurs villages. Et pourtant ces derniers ne déméritaient pas de gentillesse et d'égards. Écoutons à nouveau le père Dutertre : « *Les sauvages ne venaient jamais voir les Français les mains vides et, comme ils les voyaient dans la nécessité, ils leur portaient toujours quelques vivres. Leurs pirogues*

étaient souvent chargées de tortues, de lézards, de cochons, de lamantins, de patates, de bananes, de figues et autres fruits que produit le pays. Il faut dire que sans ces secours la colonie eût misérablement péri (...) Les sauvages n'y allant plus, la famine recommença plus violemment que jamais ». Plus que jamais, la situation était devenue intenable pour les colons.

Les choses s'arrangent avec la nomination en 1638 du commandeur de l'ordre de Malte Lonvilliers de Poincy qui est nommé gouverneur des îles d'Amérique. Bien que résidant à Saint-Christophe, son tempérament allait profondément changer le sort de l'ensemble des colonies antillaises de France. Liénart n'existait déjà pratiquement plus. Sa santé fragile l'avait même forcé à se rendre à Nevis pour s'y soigner. Toujours selon le père Dutertre : « *Il tomba dans une mélancolie si* ●●●

Quand les Aigle descendent par millions sur la Guadeloupe (1859-65)

La Guadeloupe utilise ses premiers Aigle à partir du 10 novembre 1859 (10 c et 40 c), les 1 c et 5 c datent de 1861 (utilisation à compter du 7 juillet 1862). Quant aux 20 c et 80 c, ils sont émis en 1864 et utilisés à partir du 3 février 1865.



Belle bande du 10 c bistre proposée lors de la dernière vente Jamet-Baudot.

Les chiffres de tirage des Aigle entre 1858 et 1869

	1 c	5 c	10 c	20 c	40 c	80 c
1° tirage 14/5/58			80 000		80 000	
2° tirage 23/11/60			100 000			
3° tirage 17/10/61	108 000	108 000	108 000		36 000	
4° tirage 6/1/63	72 000	72 000	144 000		54 000	
5° tirage 14/12/63	400 320	216 000	360 000			
6° tirage fin 1864	324 000	36 000	36 000	208 800	36 000*	10 800
7° tirage fin 1865	1 800	1 800	288 000	72 000	108 000	10 800
8° tirage 24/42/66			144 000	255 600	32 400	16 200
9° tirage 20/11/67	PAS DE LIVRAISON EN GUADELOUPE					
10° tirage fin 1868	288 000	21 600		75 600	36 000	7 200
11° tirage 3/11/69	PAS DE LIVRAISON EN GUADELOUPE					
Totaux	1 194 120	455 400	1 260 000	612 000	395 000	45 000

* Une demande complémentaire de 12 600 timbres à 40 c a été réalisée pour la Guadeloupe le 13/1/1865

Bien que l'on expédie près de quatre millions de timbres, les lettres de cette période sont tout sauf communes. Voici quelques cotes relevées dans le *Dallay* :

1 c olive sur azuré



	timbre oblitéré	sur lettre
losange muet de 49 points	100	2 150
losange muet de 64 points	125	2 250
cachet à date de Pointe-à-Pitre	250	2 150

5 c vert-jaune



losange muet de 49 points	85	2 000
---------------------------	----	-------



sur lettre de correspondance d'armée	3 500
sur lettre de Pointe-Noire	7 500
sur lettre de Saint-François	4 000
sur lettre de Basse-Terre	3 000
losange « GPE »	585 6 000



10 c. brun-jaune

losange muet de 49 points	325
sur lettre de correspondance d'armées	2 000
de Basse-Terre	450
de Grand-Bourg	1 500
de Lamentin	1 400
de Saint-François	1 000



20 c. bleu

losange muet de 49 points	375
sur lettre de Basse-Terre	450
de Grand-Bourg	1 650
de Lamentin	2 000
de Pointe-Noire	5 000
de Saint-François	1 850



40 c. orange

losange muet de 49 points	325
sur lettre de Basse-Terre	450
de Grand-Bourg	1 400
de Pointe-Noire	4 000
de Trois-Rivières	900



80 c. rose

losange muet de 49 points	850
losange muet de 64 points	1 000
cachet à date de Pointe-à-Pitre (bleu)	1 650

Comme on le voit dans ces cotes indicatives, le prix varie en fonction notamment du bureau. Les « grands bureaux » par lesquels ont transité le plus grand nombre de courriers sont : Pointe-à-Pitre (bureau principal), Basse-Terre (2^e plus grand bureau), Le Moule (3^e) et Grand-Bourg (4^e). Les petits bureaux sont les suivants : Abymes (2^e classe, peu courant), Anse-Bertrand (2^e classe, peu courant), Baie-Mahault (2^e classe, peu courant), Baillif (3^e classe, rare), Bouillante (3^e classe, rare), Capesterre de Basse-Terre (1^{re} classe), Capesterre de Marie-Galante (3^e classe), Deshaies (3^e classe, rare), Ile de la Désirade (2^e classe, rare), Gosier (2^e classe), Gourbeyre (2^e classe,

peu courant), Goyave (1^{re} classe, très rare), Lamentin (1^{re} classe), Morne-à-l'eau (1^{re} classe), Petit-Bourg (1^{re} classe), Petit-Canal (2^e classe), Pointe-Noire (2^e classe, rare), Port-Louis (1^{re} classe), Saint-Barthélémy (4^e classe, très rare), Saint-Claude (1^{re} classe), Saint-François (1^{re} classe), Saint-Louis (2^e classe sur l'île de Marie-Galante, très rare), Ile de Saint-Martin (4^e classe, rare), Anse de Saint-Sauveur (4^e classe), Sainte-Anne (1^{re} classe), Sainte-Rose (1^{re} classe), Sainte-Rose-la-Boucan (4^e classe, rare), Les Saintes / Terre-de-Haut (2^e classe), Les Saintes / Terres-de-Bas (4^e classe), Trois-Rivières (1^{re} classe, peu courant), Vieux-Fort (3^e classe, rare, voire très rare) et Vieux-Habitants (2^e classe, rare).



Tout sauf commune, cette oblitération de Bouillante mise à prix à 75 € lors de la vente Boule de décembre 2003



Même commentaire pour le cachet d'Anse-Bertrand mis aux enchères pour le même prix.



Un fort beau pli avec une oblitération de Lamentin.



Belle et pas fréquente, une lettre du Moule pour Pointe-à-Pitre (300 € de prix de départ chez Boule). A noter que les lettres

locales de bureau à bureau sont beaucoup plus rares que les lettres pour la France. Lorsque le nom du bureau n'est pas précisé, il s'agit du bureau de Pointe-à-Pitre.

Les lignes postales intérieures sont les suivantes :

- Ligne 1 :** Basse-Terre / Pointe-à-Pitre
- Ligne 2 :** Petit-Bourg / Sainte-Rose
- Ligne 3 :** Pointe-à-Pitre / Anse-Bertrand
- Ligne 4 :** Pointe-à-Pitre / Le Moule. Trois circuits étaient empruntés : Pointe-à-Pitre / Abymes / Morne-à-l'eau / Le Moule / Saint-François / Le Moule / Morne-à-l'eau / Abymes / Pointe-à-Pitre

- Pointe-à-Pitre / Gosier / Sainte-Anne / Saint-François / Le Moule
- Ligne 5 :** Basse-Terre / Deshaies
- Ligne 6 :** Pointe-à-Pitre / îles du Sud
- Pointe-à-Pitre vers la Désirade, les Saintes, Marie-Galante (Grand-Bourg et Capesterre) et Saint-Louis.

La valse des losanges et cachets à date

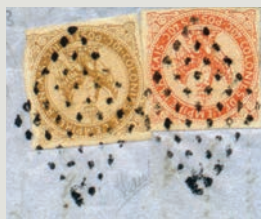
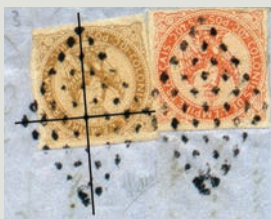
Les losanges

Les premiers cachets à avoir été livrés aux différents bureaux en même temps que les *Aigle* représentent un **losange de 49 points**.

Il comporte 7 points de côté et lorsque l'on trace les diagonales, on s'aperçoit qu'il comporte un point en son centre.

Chacun des bureaux a reçu un cachet et ils ne sont pas tous identiques.

Ils présentent en effet de légères différences entre eux s'agissant de la taille et de l'alignement des points, ce qui aide à identifier certains bureaux. En résumant, les losanges à petits points fins ont surtout été livrés aux petits bureaux, étant entendu que ces fameux points sont devenus grossiers au fil du temps. Certains bureaux qui ont manqué de cachet ont oblitérés les correspondances à partir des bureaux de transit de Basse-Terre ou de Pointe-à-Pitre, donc avec un losange différent. Les premières dates connues d'utilisation de ce losange sont le 7 janvier 1860 pour Basse-Terre et le 10 janvier 1860 pour Pointe-à-Pitre. Ce losange a été utilisé jusqu'à fin avril 1872. Sa couleur est la plupart du temps noire mais il existe parfois en bleu et très occasionnellement en rouge.



Le **losange de 64 points** est le deuxième à avoir été livré. Il comporte 8 points de côté et ne dispose pas de point central comme son prédécesseur. Utilisé par les bureaux de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre (à partir d'avril 1869), ils sont les seuls à avoir utilisé les deux types d'oblitération (49 et 64 points).

A noter que le 64 points a également été utilisé à Morne-à-l'Eau (décembre 1864 à 76) et Port-Louis (1862 à 1876). La première date d'utilisation connue est celle du 16 février 1862, c'était à Pointe-à-Pitre (qui s'en est servi jusqu'en avril 1872). Il a été ensuite remplacé par un losange légèrement plus grand (mai 1872 / avril 1877).



Le **losange « GPE »** est apparu en même temps que le second losange 64 points de Pointe-à-Pitre. Toutefois sa première apparition connue fut à Basse-Terre le 6 octobre 1871 (rarissime). A Pointe-à-Pitre, on le connaît à partir du 11 mai 1872.

Terre. Il est très rare sur lettre de Pointe-à-Pitre et plus commun sur Basse-Terre. Il se différencie du précédent par son bloc dateur, écrit en caractères romains.



Les cachets à date ordinaire (cercle intérieur en pointillé) ont probablement été adressés avec la sixième livraison des *Aigle* et mis en service vers mai-juin 1865. Il existe deux variantes : le cachet avec cercle intérieur de 33 points, l'autre comportant 34 points. Du fait de l'usure, un nouveau cachet avec cercle intérieur de 34 points (3^e cachet) fut livré en mai 1870 et mis en service en juin. Viennent ensuite les 4^e cachet (janvier 1877) et le 5^e (janvier 1891).

Les cachets à date double cercle (sans étoile) furent mis en service début avril 1881 et utilisés fréquemment jusqu'à fin décembre 1886. Ils coexistent ensuite avec les autres cachets jusqu'à la fin des années 1890.



Les cachets à date avec cercle intérieur en tirets « GUADELOUPE » ont été mis en service de juin 1895 jusqu'à la fin des années 1890 (rares sur lettres). Il existait au total deux cachets comportant cette erreur.

Les cachets à date comportant un cercle intérieur en tirets, figurent avec ou sans levée et apparurent en 1886-87. Les cachets des petits bureaux comportent souvent deux étoiles.

Les cachets « Paq. Fr. » et « Paq. Ang. » étaient destinés à la correspondance acheminée par navires français ou anglais et transitait par les bureaux de Pointe-à-Pitre ou Basse-Terre. Ils ont été livrés en mai 1870 et la première date connue d'utilisation est le 25 juin de la même année, à Pointe-à-Pitre. Le bureau de Basse-Terre a été beaucoup plus zélé que celui de Pointe-à-Pitre ! Le premier a rapidement et abondamment utilisé ses cachets « Paq » alors que le second a, au départ, conservé ses bonnes vieilles habitudes en prenant le cachet ordinaire (cercle intérieur en pointillé).



Les cachets à date

Le grand cachet à date a été utilisé durant la période d'utilisation des timbres de France (1851-59).

Les cachets à date sans cercle sont particuliers à la Guadeloupe et ils existaient avant l'apparition des *Aigle*. Le cachet de Pointe-à-Pitre ne comporte en principe que des lettres bâton. Il a été utilisé jusqu'en avril 1865. Le deuxième cachet a été utilisé vers avril 1864 à Pointe-à-Pitre et mars 1864 à Basse-

●●● étrange qu'elle allait jusqu'à la frénésie. On le voyait avec des yeux révulsés grincer des dents, tous ses membres changer de postures par des convulsions épouvantables ».

Voilà ce qu'il en est du démarrage bien laborieux de la colonisation.

La première réelle colonisation débute

un peu plus tard lorsque la Compagnie distribue des terres. A partir de 1650 apparaissent des grandes exploitations (de 100 à 300 hectares) et ces « habitations » introduisent la culture de la canne à sucre. La Guadeloupe va servir de base pour coloniser dans un premier temps les îles environnantes : les Saintes

et Marie-Galante.

Durant la seconde partie du XVIII^e siècle, si les problèmes politiques en Europe touchent la Guadeloupe, ils ne remettent pas en cause le développement de la culture de la canne et de la traite des Noirs. Mais entre 1759 et 1763, les Anglais finissent par occuper la Guadeloupe ; quant à Saint-Barthélemy, l'île est cédée à la Suède en 1787 et demeurera en sa possession jusqu'en 1877. Les débuts de la Révolution française ne changent rien aux habitudes et mode de vie des grands planteurs. Mais leur intransigeance finit par déclencher une guerre civile et certains sont emprisonnés.

Abolition puis rétablissement de l'esclavage

Les Anglais – encore eux – débarquent en avril 1794, ce qui n'est pas pour déplaire à certains planteurs. La Convention dépêche en juin de la même année Victor Hugues pour reprendre la Guadeloupe, lequel décrète la fin de l'esclavage et fait guillotiner les « Grands Blancs » compromis avec l'ennemi. Avec Bonaparte alors Premier consul, c'est un retour en arrière qui s'opère. Ce dernier envoie le général Richepanse avec l'objectif de rendre les biens séquestrés aux grands propriétaires et de rétablir l'esclavage, ce qui est fait en 1802. La traite est abolie en 1815 mais pas l'esclavage. Il faut attendre les années 1846-47 pour que l'Etat affranchisse les esclaves de son domaine. Enfin, en 1848, le décret Schoelcher supprime définitivement l'esclavage. Les propriétaires sont indemnisés à raison de 470 F par esclave. Les Noirs désertent les plantations et on a recours à une main d'œuvre d'origine indienne.

A quoi ressemblait la Guadeloupe lors de l'arrivée des premiers timbres en 1851 ? Si le régime est autoritaire (la constitution de janvier 1852 réserve l'administration des colonies au Sénat, émanation directe du gouvernement qui en nommait les membres), sur le plan économique, la période est plutôt favorable. Le Second Empire favorise en effet la Guadeloupe par diverses mesures comme la suppression des



Une superbe lettre avec le 10 c bistre en paire et le 40 c vermillon (bande de 6 bord de feuille + bande de 3 + paire + un exemplaire). A remarquer le cachet rouge « PAID AT GUADELOUPE ». Mise à prix à 1 000 € lors de la vente aux enchères Boule en décembre 2003.

●●● Les cachets annexes britanniques de la Royal Mail Steam Packet Company sont issus

d'une convention datée de 1848 et signée par la France et le General Post Office anglais. Par cette nouvelle convention, la compagnie maritime sous contrat avec le GPO assurait l'acheminement des correspondances de la Guadeloupe et de la Martinique. Les paquebots anglais partaient de

Southampton pour rejoindre deux fois par mois Basse-Terre. Le bureau de la Royal Mail Steam Packet Company se trouvait à Basse-Terre et c'est la raison pour laquelle le

gouverneur de la Guadeloupe avait prévu un service de transport spécial (à pied, à cheval ou en voiture !) entre Pointe-à-Pitre et Basse-Terre. Les lettres à destination de la Martinique, la

Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon recevaient le cachet « PD ». Une fois le courrier remis à l'agent britannique, celui-ci apposait ses

cachets sur les enveloppes. Il existe plusieurs cachets comportant les mentions suivantes :

– « Paid at Guadeloupe » avec la couronne ;

– « Guadeloupe » avec le double segment de cercle.

Ces deux cachets ont été utilisés de 1859 à mai 1868. On les trouve la plupart du temps en rouge, ils sont moins courants en noir et rares en bleu ; – « Guadeloupe paid » figurant dans un cercle. Ce cachet existe aussi en plus petit sans la mention « Paid ». Il a été utilisé de février 1868 à octobre 1875, le plus souvent en rouge, rarement en noir.

Les dates d'utilisation se chevauchent entre février et mai 1868. Durant cette période, les deux premiers cachets sont très rares.

Les cachets de correspondance d'armée sont à rechercher. Il existait cinq camps en Guadeloupe : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Saint-Claude (camp Jacob), Grand-Bourg, les Saintes et Saint-Martin. En mai 1863, des cachets spéciaux pour la correspondance militaire parviennent à Basse-Terre, les autres camps les recevant bien plus tard. Ainsi Pointe-à-Pitre dispose de son premier cachet en décembre 1872, Saint-Claude (camp Jacob) en 1889, les Saintes en 1872. On ne connaît pas de cachet pour Saint-Martin.



Des timbres-taxe avant les timbres-poste !

Les premiers timbres à porter la mention « GUADELOUPE » ne sont pas ceux que l'on imagine. Les timbres-taxe entrent en effet en piste douze ans avant les premiers provisoires de 1884. A l'origine de leur naissance, la réorganisation du service postal décidée en novembre 1876 qui précise : « Le service des postes est autorisé à faire usage de timbres gommés appelés « Chiffres-taxe » sur lesquels est indiqué le montant de la taxe à percevoir sur les objets de correspondance non affranchis, nés et distribuables dans la circonscription postale d'un même bureau ». Un avis daté du 16 mars 1877

fut placardé dans les bureaux et informait les usagers dans ces termes : « La personne à laquelle sera présentée, à partir de ce jour, une lettre non affranchie, née et distribuable dans la même circonscription postale, non revêtue d'un timbre gommé indiquant le montant de la taxe à percevoir, doit refuser d'en acquitter le port et signaler le fait au Directeur de l'Intérieur ». Ces timbres-taxe ont été réalisés localement, la métropole n'ayant pas à l'époque envisagé ce type de figurine dans les colonies. Les timbres ont été imprimés en typographie par panneau de 20. Une composition de 20 cadres a d'abord été

réalisée, dans laquelle la valeur faciale et les inscriptions étaient insérées, lesquelles étaient chargées au fur et à mesure des besoins. On a répertorié une vingtaine d'exemplaires du 40 c noir sur bleu. Ils sont tous oblitérés (décembre 1877 à février 1878) et seulement quatre lettres sont connues.



Un bloc du n°12A de la 2^e composition. On en connaît seulement 2 complets. Celui-ci figurait dans la dernière vente à prix net de la Maison Behr pour 7 600 €.

Les trois premières valeurs de la période 1876-78

Les cotes mentionnées ci-après sont celles du catalogue *Dallay*. La première est relative

25 c noir sur blanc	1 350	925	3 500
40 c noir sur bleu		45 000	70 000
40 c noir sur blanc	1 600	1 350	4 000



De nouvelles valeurs apparaîtront en 1879 et 1884. Le *Dallay* répertorie de nombreuses variétés et sous types.



Une pièce unique et tout à fait exceptionnelle. Elle est probablement la plus grande rareté de toutes les colonies françaises. Expédiée de Lamentin pour Pointe-à-Pitre, elle associe deux 40 c noir sur bleu (dont un exemplaire de bord de feuille) et une bande de trois du 25 c.



Une belle utilisation du n°3 sur une lettre de Saint-François à Pointe-à-Pitre.



Le n°13 et 13a. Une rare paire au type a et b se tenant (650 €).



La variété du n°3 : à droite le timbre normal (900 €), à gauche la variété avec le « 0 » large (1 300 €) toujours à la dernière vente Behr.

taxes à l'importation, et une nouvelle génération d'usines voit le jour. La balance commerciale est même positive, tranchant singulièrement avec les années précédentes. Les principales productions agricoles sont : le sucre, le café, le cacao, le coton, la mélasse, sans oublier le rhum. Qui dit développement des échanges avec la métropole signifie aussi échange de courrier. Voilà peut-être pourquoi on connaît beaucoup plus de courrier affranchi de timbres de France venant de la Guadeloupe que de

la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, colonies elles aussi choisies pour expérimenter ce curieux bout de papier qu'est le timbre.

(A suivre)

Nicolas de Pellinec

Remerciements à Pascal Behr, Jean-François Baudot et le catalogue *Dallay*.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Philatélie

- Le nouveau catalogue *Dallay*
- Les catalogues *Yvert & Tellier* des années 1929 et 1997
- *Les correspondances des colonies françaises la Guadeloupe* de L. Dubus, P. Pannetier, A. Marchand (en vente à la Librairie Service de Timbropresse)
- *Timbroscopie* n°132

Histoire

- *Petite histoire de la Guadeloupe* par Lucien-René Abenon aux éd. l'Harmattan
- *Histoire des Antilles françaises XVII^e - XX^e siècle* de Paul Butel aux éditions Perrin